

# TRAIL'LE DE L'ÎLE



100% NATURE



À 10 MIN DE LYON

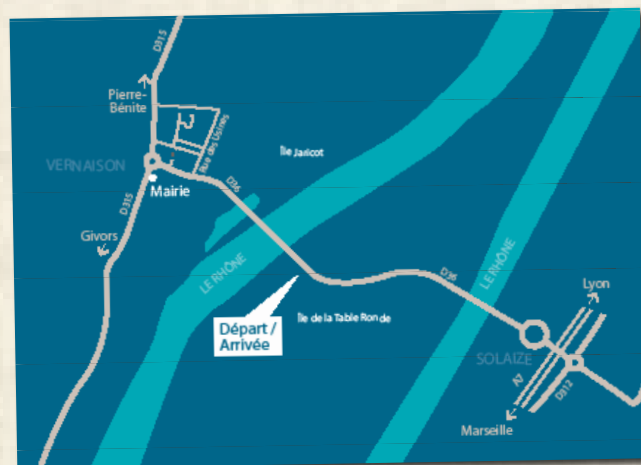


[www.trailedelile.fr](http://www.trailedelile.fr)

# PRATIQUE

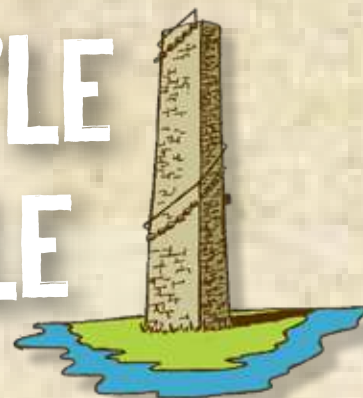
✕ Inscriptions sur : [www.trailedelile.fr](http://www.trailedelile.fr)

✕ Accès :



- ▶ Prendre A7 sortie Solaize
- ▶ Au rond-point, 3<sup>ème</sup> sortie D36 direction Vernaison
- ▶ À gauche, Chemin de la Traille

# TRAIL'LE DE L'ÎLE



Course organisée par  
l'ESL Pierre Bénite  
[www.trailedelile.fr](http://www.trailedelile.fr)



 Trail'le de l'île

# TRAIL'LE DE L'ÎLE

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

COURSES : 6 KM & 14 KM  
DÉPART 9H30



ÎLE DE LA TABLE RONDE  
VERNAISON / SOLAIZE

[www.trailedelile.fr](http://www.trailedelile.fr)



# ORGANISATION / RÈGLEMENT

Retrouvez le règlement complet sur le site internet !

## Participation

Le 6 km et 14 km sont ouverts à tous les licenciés ou non à partir de 16 ans (2002). Tout participant s'engage à respecter le parcours dans sa totalité et à respecter l'environnement.

## Date, départs et horaires

Les courses auront lieu le dimanche 23 septembre 2018 lors d'un départ groupé à 9h30 depuis le stade de Vernaison situé Chemin de la Traille, île de la Table Ronde, Solaize 69360 (voir plan).

## Inscriptions

Attention, participation limitée à 400 coureurs maximum.

En ligne sur : [www.trailedelille.fr](http://www.trailedelille.fr)

- soit par courrier à : PB Athlétisme - Stade du Brotillon 69310 Pierre-Bénite

- soit à déposer au plus tard le samedi 22 septembre 2018 avant 18h00 au magasin :

RUN ALP : 2 rue des Charmettes 69100 Villeurbanne Tel 04-72-44-37-10

Tarif 6 km : 10 euros

Tarif 14 km : 12 euros

Règlement par chèque à l'ordre de PB Athlétisme.

Inscription possible sur place le dimanche 23 septembre 2018 de 7h30 à 9h15 (majoration de 2€). Une autorisation parentale est obligatoire pour les moins de 18 ans.

Cette inscription comprend le dossard, les ravitaillements et un lot remis aux 300 premiers inscrits.

Tout participant devra fournir, soit la photocopie d'une licence d'athlétisme en cours de validité soit un certificat médical de moins d'un an à la date de la course avec l'intitulé suivant : « non contre-indication à la course à pieds en compétition » (copie souhaitée - pas d'original).

## Retrait des dossards

Les dossards seront retirés sur site le dimanche de 7h30 à 9h15.

## Ravitaillement et balisage

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour les deux courses ainsi qu'un ravitaillement intermédiaire pour le 14 km.

## Arrivées

Les arrivées sont prévues sur le stade de Vernaison, Chemin de la Traille, île de la Table Ronde à Solaize (69360)

## Classement et récompenses à 11h30

La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix resteront à l'organisateur.

Un classement général et individuel par catégorie sera établi aux 14km (Ca, Ju, Esp, Se, Ve Femmes et Hommes). Sur les 6km, seul un classement général sera établi (femmes et hommes).

Les premiers des catégories classés seront récompensés (lots, coupes et médailles).

\* Un lot sera remis à l'association, le club ou l'entreprise le plus représenté (magnum de champagne)

# PARTENAIRES



Agence de Pierre-Bénite



Lieu dit Le Château d'Yvours  
69540 IRIGNY



# FICHE D'ENGAGEMENT

A remplir en ligne sur :

[www.trailedelille.fr](http://www.trailedelille.fr)

RUN ALP

2 rue des Charmettes  
69100 Villeurbanne

Où à envoyer / déposer au :

PB Athlétisme

Stade du Brotillon 69310 Pierre-Bénite  
tel : 06-85-54-82-84

AVANT 18H00 LE SAMEDI

22 SEPTEMBRE 2018

Départ groupé à 9h30

Parcours 1 : 6km - 10€  Parcours 2 : 14km - 12€

(Ecrire très lisiblement)

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

SEXE : F  M

NATIONALITE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

EMAIL : .....

TELEPHONE : .....

Pour les licenciés FFA

NOM DU CLUB (en entier) : .....

CODE CLUB FFA (sur licence) : .....

N° de LICENCE (FFA) : .....

**IMPORTANT**

« Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité »

**DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES**

**AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE**

Pour les mineurs, date et signature obligatoires

**ATTENTION**

- Fourniture des dossards soumis à la transmission d'une licence FFA ou FFtri ou pour les non licenciés d'un certificat médical ou de sa copie.

- Joindre un chèque de 10€ (6km) ou 12€ (14km) libellé à l'ordre de PB Athlétisme.

- Toute inscription ne comportant pas cette attestation signée accompagnée du chèque sera refusée.

